

Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
 Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
saint-remi.ca

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire qui sera tenue à compter de **20 h, le lundi 18 septembre 2023**, au 155, rue de la Mairie à Saint-Rémi, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure au règlement de zonage n° V654-2017-00 et ses amendements pour l'immeuble suivant :

1.	Demande n° 2023-033	
Emplacement	1628, rang Saint-Paul – LOT 3 847 716 CQ	
Objet de la demande	- Subdivision du lot	
Nature et effet	Dérogation demandée <u>Permettre :</u> Le remembrement du lot 3 847 716 (lot projeté 6 582 180) avec des largeurs de terrain de 33,10 et 33,53 mètres.	Norme actuelle autorisée <u>La réglementation exige :</u> Que la largeur du terrain minimum soit de 45 mètres (Règlement de zonage V654-2017-00 et ses amendements, grille des spécifications de la zone AG.03 ainsi que l'article 3.3.3 du Règlement de lotissement V655-2017-00).

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Saint-Rémi, ce 28 août 2023

M^e Patrice de Repentigny, greffier